

Editorial

L'histoire toujours dans la course face aux enjeux contemporains.

L'intérêt de l'Histoire, c'est de la considérer comme un ensemble d'expériences, de tâtonnements, comme un laboratoire actif qui peut nous instruire pour l'aujourd'hui.

C'est bien à partir de questionnements contemporains que le CNAHES interroge depuis 25 ans l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale. Les 59 Lettres qui ont paru depuis, le montre indéniablement. Ce numéro braque les projecteurs sur les enjeux de l'évolution et de la transformation des professions sociales. Une nouvelle (petite) place a été faite à l'histoire dans les référentiels de la formation initiale. Le 1^{er} article en décrit les contours et l'essence.

Le conseil d'administration a fait de la transmission des connaissances et des savoir-faire du secteur dans les formations sociales, une priorité. Définir des contenus sur la base du patrimoine archivistique recueilli, inventer des supports pédagogiques à destination des formateurs et des intervenants, développer les coopérations avec les centres de formation, les institutions publiques et privées en charge de la formation des travailleurs sociaux. Dans un autre article, trois « vignettes » illustrent concrètement des actions partenariales réalisées. Elles

en cachent bien d'autres ! Nous avons réalisé à la fin de l'année dernière un petit fascicule qui recense toutes les actions mises en œuvre par les délégations : « Le Cnahes et les formations sociales ». Il est en ligne sur le site internet. Nul doute qu'il va être enrichi cette année.

Cette orientation de la mission du CNAHES sera aussi mise en scène à l'occasion de la prochaine assemblée générale qui se tiendra le 16 mai à Paris. Le matin, il vous est proposé un échange débat sur l'affirmation du titre de cet édito : « **L'histoire toujours dans la course face aux enjeux contemporains !** » Le programme est en ligne.

Les Lettres précédentes ont souvent invité le lecteur à lire quelques ouvrages. Cette fois-ci, nous avons voulu évoquer deux films marquants du champ social actuel. Par ailleurs, le supplément de ce numéro est consacré à des archives sur le métier d'éducateur spécialisée : un peu comme un pont ou un passeur entre des traces écrites et iconographiques de l'histoire et des chemins d'avenir.

Bernard Heckel

L'histoire dans les formations sociales, c'est reparti !

Des arrêtés sont parus fin août 18 à quelques jours de la rentrée. Pour les diplômes désormais gradés licence (= anciens niveaux III) les « référentiels » de formation mentionnent clairement l'histoire. Ainsi, pour le DEASS (Assistants de Service Social), DEES (éducateurs spécialisés), le DEEJE (Éducateur de Jeunes Enfants), un domaine de formation commun « Dynamiques institutionnelles, partenariats, réseaux » inclut : « *Histoire*, missions, fonctionnement des institutions de travail social » et « *Histoire* et évolution des politiques sociales ». De même, les domaines de formation relatifs à l'intervention professionnelle prévoient des unités de formation « *Histoire* des métiers du travail social » (« et de l'intervention sociale » au DEASS, « et de l'éducation spécialisée » au DEES)

C'est une entrée officielle – ou un retour de l'histoire. Dans la réforme 2007 du DEES par exemple, on ne trouvait que : « la prise en compte de l'histoire et des potentialités psychologiques de la personne ou du groupe accompagné ». Énoncé resté présent d'ailleurs dans la réforme de 2018... Et à juste titre

s'agissant de l'histoire du sujet, son écoute et sa prise en compte par le travailleur social pas seulement comme méthode mais comme valeur. Il y a d'ailleurs beaucoup à dire et à explorer encore sur ce rapport entre le passé d'un sujet (usager, personne concernée) et l'histoire des institutions sociales, des politiques sociales et des métiers de travail social. Diverses expériences pédagogiques menées -ou inspirées- par le CNAHES en constituent des pistes : ainsi de l'accompagnement d'une personne dans la consultation aujourd'hui de son dossier d'autrefois (voire celui d'un parent) où elle rencontre son propre passé intime en même temps que les fonctionnements et idéologies institutionnelles, les regards de l'époque. Ce défi, le CNAHES le relève déjà et doit le consolider :

La création de modules pédagogiques est en cours. Il s'agit d'outils de formation pour formateurs ou intervenants. Sur une dizaine de minutes un diaporama décline une thématique historique jusque dans ses rapports aux enjeux actuels : texte, images d'archives, vidéo le cas échéant. Par exemple : Psychothérapie et pédagogie institutionnelle ;



SOMMAIRE

Éditorial p. 1

L'histoire dans les formations sociales, c'est reparti ! p. 1

Des réformes des formations sur fond de rénovation plus ample dans la décennie 2010 p. 2

Le CNAHES en situation pédagogique : trois vignettes p. 2

L'engagement professionnel personnel : du colloque 2018 du CNAHES à l'actualité cinématographique p.3

Brèves pour la lettre 60 du Cnahes p.4



mauvaises filles, mauvais garçons ; histoire des professions sociales : un jeu de 7 et quelques familles ; prévention spécialisée ; le dossier de la personne accueillie ou accompagnée ; histoire d'institutions etc.

- La coopération avec les établissements de formation en travail social (EFTS) se renforce, bien souvent actée dans une convention institutionnelle. Vis-à-vis des équipes de formation, les délégations régionales ne partent pas de zéro. Elles disposent déjà d'une offre diversifiée qu'elles traduisent en pratiques d'interventions auprès des jeunes apprenants : enseignement, témoignages, TP, investigations en mémoire et histoire avec eux et leurs formateurs. Voir l'article « vignettes ». Cela requiert de l'adaptabilité : chaque

EFTS retraduit les orientations officielles dans des séquences pédagogiques selon des volumes horaires variables et sous des intitulés conformes à son propre projet de formation. Au sein des délégations régionales CNAHES comme entre délégations, cela invite à des échanges et analyses de ces pratiques de formation : les retours sur expériences (l'évaluation bien comprise !), la réflexion critique sur nos postures (question des jeux identificatoires, question de la vérité, de l'autorité d'expérience etc.), l'appropriation de nos atouts et ressources propres au premier rang desquelles peut-être, à côté des travaux de nos collègues historiens, l'expérience de l'archive...

Pierre Merle, délégué Cnahes Occitanie

Des réformes des formations sur fond de rénovation plus ample dans la décennie 2010.

Des États généraux du travail social (EGTS 2013) au « Plan d'action en faveur du travail social et développement social » mis sur pied en 2015 et poursuivi ensuite, ces réformes ont mobilisé nombre d'acteurs : la DGCS bien sûr au sein des Affaires Sociales, les partenaires sociaux de la Formation Professionnelle (CPC), les Régions dont la compétence sur l'appareil de formation est devenue presque exclusive, les Établissements de formation en travail social et leur réseau principal, l'UNAFORIS. Mais aussi bien sûr les Conseils Départementaux, via leur association ADF, en tant que chefs de file de l'action sociale et principaux employeurs, les associations professionnelles etc.

On ne détaille pas ici le processus ni le contenu de ces réformes où il a été question de fusions de certains diplômes (nouveau DE Accompagnement Educatif et Social), requalification des « niveaux III » (au grade universitaire licence), introduction de socles communs de formation par niveau tout en conservant les diplômes d'Etat sous leur appellation historique : « la disparition faciale des diplômes, sceaux des identités professionnelles, ne pouvait que générer des inquiétudes et nourrir les représentations imaginaires des professionnels ». Cette phrase du Rapport de Brigitte Bourguignon, députée, exprime la voie prudente préconisée et adoptée sur l'architecture des métiers. Par ses colloques récents ou une journée d'étude comme « le mythe du travailleur social unique », le CNAHES a participé à ces débats. Mais « Reconnaître

et valoriser le travail social » -titre de la mission Bourguignon- ambitionne d'aller au-delà de la question des formations. Et surtout de ne pas en faire une fin en soi, de ne pas aborder la question des statuts et des moyens de façon autonome mais en adéquation avec les besoins et problèmes sociaux du temps. C'est le sens premier de toute politique d'action sociale. La célèbre question posée par la revue Esprit en 1974 (et reprise dans un numéro de 1998), « Pourquoi le travail social ? » reste ouverte et, en tous cas, celle de « quel travail social ? ». Sans compter les contributions et analyses issues de mouvements sociaux au sein des milieux professionnels, divers travaux ont été menés officiellement sur des thèmes majeurs. Ils ne sont pas toujours très visibles car dispersés mais ils sont des marqueurs de la période présente...et le CNAHES dispose des ressources pertinentes pour témoigner de leurs généalogies. Citons : la participation directe des personnes concernées à tous les niveaux et jusque dans la formation des professionnels ; la coordination de l'action avec les référents de parcours ; la relation aux personnes (Rapport « Merci de ne plus m'appeler usager ») et l'éthique alimentées par le HCTS (Haut Conseil du Travail Social 2016) ; la priorité à retrouver pour l'orientation *développement social*. Enfin, après celle de « l'action sociale » introduite dans les textes en 2002, une *définition* du travail social a été arrêtée réglementairement le 6 mai 2017. (voir article D142-1-1 du CASF, voir <https://www.legifrance.gouv.fr>)

Pierre Merle, délégué Cnahes Occitanie

Le Cnahes en situation pédagogique : trois vignettes.

Nos Lettres précédentes, en 2017 et 2018 ont déjà mis en évidence le partenariat actif avec des centres de formation autour de colloques nationaux : Strasbourg, Lille et Nice. Nous continuons avec trois autres aperçus.

⇒ Hauts de France

Octobre 18 : Le CNAHES teste un petit bout de la réforme. C'est à l'IRTS Hauts de France le « module d'accueil » des étudiants pour le niveau III (ASS et ES) : « *S'inscrire dans le travail social* ». En préalable les étudiants ont eu un « cours inversé » : visionnage individuel d'un cours documenté et illustré sur l'histoire du travail social fait pas un enseignant-formateur suivi d'un contrôle des acquis. Les questions ou observations qui en ressortent donnent lieu à une seconde séquence de travail où sont présents 5 volontaires CNAHES déjà collaborateurs de l'IRTS depuis

longtemps. Là, en « présentiel » et en « distanciel » - les 400 étudiants sont en effet répartis sur 4 sites et participent en télétransmission- une reprise peut se faire sur les visions des métiers dans leur évolution (enfance, handicap, internat ou polyvalence de secteur, prévention spécialisée) : valeurs, compétences en tensions, en changement etc. L'intérêt réel de la formule pédagogique est nuancé par la difficulté plus grande des étudiants des sites extérieurs à participer à distance (malgré une régie technique infaillible), ce qui amène nos collègues à conclure provisoirement : « la fibre numérique ne favorise que partiellement la transmission présentielle de la fibre



professionnelle ». Mais l'intérêt du dispositif pédagogique est réel ! (D'après les notes de Denis Delerue pour la Commission Formation HdF)

⇒ Montpellier

Janvier 18 : coanimée par une adhérente du GREHSS (Histoire du Service Social) et le délégué CNAHES, un après-midi sur : *L'histoire du travail social, une ressource pour le travail social d'aujourd'hui ?* Dans l'argument :

L'histoire — la connaissance historique — ne peut prétendre à elle seule expliquer le présent. Elle ne prédit pas l'avenir et ne donne aucune leçon. Mais elle est toujours embarquée dans nos discours et nos points de vue. Comment aborder aujourd'hui les questions de solidarité, de l'accueil des étrangers, de projet personnalisé, de service public, sans se saisir de l'opportunité de dialoguer avec les expériences, les pratiques, les valeurs du passé, ce qu'on en peut reprendre, ce qu'il faut dépasser ?

Public : 50 étudiants, principalement ASS :

Au menu : un groupe fait une présentation théâtralisée de l'accompagnement d'un jeune clandestin pendant la guerre par le travail relié de trois travailleurs sociaux dont ils ont étudié les archives biographiques : Madeleine Hardouin, (1882-1960), Dora Amelan (1920-), Jacques Ladsous (1927-2017). Puis : débat. L'esprit d'engagement -professionnel et citoyen- mis en avant.

Ensuite, GREHSS et CNAHES présentent leur action. Faible participation de professionnels en activité, pourtant invités à cette séance, mais cela ne décourage pas !

⇒ Bretagne

Dans le but de créer des « Leviers pour agir dans les formations à l'intervention sociale, de construire des communautés apprenantes fondées sur des apports réciproques, pour analyser et faire évoluer



les métiers » (pistes pour la formation de l'UNAFORIS et de la FONDA), ASKORIA engage ses étudiants dans des « Périodes d'Expérimentations Sociales et d'Innovations Solidaires » dites « PESIS ». Les étudiants sont amenés à prendre part à (ou à créer) des projets à vocation sociale sur une, deux ou trois années de formation. Le but étant d'apprendre la démarche de projet, à travailler avec des partenaires et des public spécifiques et à se positionner en tant que futurs professionnels. En septembre 2018 avec les étudiants ES puis en janvier 2019 avec étudiants ASS, tous de première année, plusieurs associations sont venues présenter leurs projets. Le

CNAHES (voir le montage sur le Facebook du CNAHES-Bretagne) y a proposé aux étudiants de participer à des recueils de témoignages de travailleurs sociaux, de réaliser des capsules vidéos avec 123Liestrâ-Cnahes, d'animer des soirées "travail social hier et aujourd'hui", soirées de rencontres étudiants-professionnels en vue d'interroger les fondements des pratiques et la créativité nécessaire en tous temps pour aider, accompagner et soutenir des personnes dans la construction de leurs solutions pour s'adapter ; enfin de présenter leurs travaux au public lors des SEIS d'Askoria (Salons des Expérimentations et Innovations Solidaires). Il n'y a pas eu d'ASS à donner suite, mais deux étudiants ES, soutenus par une formatrice adhérente, nous ont présenté un projet qui a fait l'objet de débats lors de deux rencontres régionales. Ces deux étudiants ont confirmé depuis qu'ils s'engagent dans ce projet sur leurs 3 années de formation. Objectif : filmer des entretiens et organiser des rencontres-soirées sur thèmes avec l'aide et le soutien du Cnahes et de 123Liestrâ... C'est parti, la délégation Cnahes BZH y est pleinement engagée... A suivre !

[NB : ASS : Assistant.e de Service Social ; ES : Éducatrice ou Éducateur Spécialisé.e]

Pierre Merle, délégué Cnahes Occitanie

L'engagement professionnel personnel : du colloque 2018 du CNAHES à l'actualité cinématographique.

Deux films "grand public" montrent, en ce début d'année, des travailleurs et intervenants sociaux à l'œuvre : *Pupille*, de Jeanne Herry (2018) et *Les invisibles* (le terme ne désigne pas les TS...) de Louis-Julien Petit (2019).

Hélène Borie, psychologue, déléguée Cnahes AURA, nous livre ses impressions, réflexions sur les deux.

J'ai vu *Pupille* avec intérêt. Sa réussite est due à l'attention et le regard porté sur chaque séquence du long processus qui va de la naissance d'une enfant née sous X, abandonnée donc après accouchement, son admission comme pupille de l'État et finalement son adoption. Cette procédure très encadrée par les textes met en jeu beaucoup de monde : la mère biologique (« de naissance » dit la loi) qui doit d'abord signer sans contrainte cet abandon, PV de remise de l'enfant ; l'assistante sociale missionnée pour cela ; les Infirmières, puéricultrices, puis éducatrices, un travailleur social assurant l'accueil provisoire du nourrisson chez lui, des demandeurs adoptants, les responsables d'Aide Sociale à

l'Enfance... La qualité du film vient de la justesse du jeu de chacun de ces acteurs, car il n'omet pas les enjeux affectifs dans le rapport au bébé, aux parents adoptants et dans les séquences de travail entre intervenants : rapports parfois faits d'émotions, de tension, véritables confrontations de points de vue dans les délibérations collectives pour la prise de décision. Le fait que l'Assistant Familial chargé du recueil transitoire à domicile soit un homme (sensible...et pro !) et le fait que le bébé soit confié en vue d'adoption à une famille monoparentale titulaire d'un agrément depuis de nombreux mois déjà ont retenu l'attention dans la presse générale.

Ce film livre surtout un beau regard sur l'accompagnement. En est-il toujours ainsi dans la réalité professionnelle de cette qualité d'attention et de respect ? On ne peut que le souhaiter, en tous cas la scénariste-réalisatrice l'a observée avec minutie.

Les invisibles. Paris, l'Envol, centre d'accueil de jour pour femmes SDF vient d'être fermé pour n'avoir pas respecté son agrément :



ne recevoir ces femmes que pendant la journée. C'est l'histoire de ces femmes, de ce lieu, ce qui s'y faisait avec les travailleuses sociales (TS), de la brutale rupture de ce travail pour une infraction administrative, sans tenir compte de la suite de la vie de ces femmes, ni du travail entrepris.

On rentre dans ce centre, hangar un peu aménagé, il y a des femmes toutes très différentes, mais toutes chargées de sacs et gros paquets sous les bras ; elles viennent se poser un moment, prendre une douche, boire un café, parler entre elles, s'engueuler, parler avec les TS. Il y a du mouvement, du bruit, des énervements, des embrassades. A l'Envol elles se sont données chacune un nom d'actrice (Ciciolina, Marion Cotillard, Brigitte Macron, etc..) sans être dupes, comme pour se décoller de l'image misérabiliste qu'elles traînent avec elles... Il y a 4 travailleuses sociales, assistante sociale, éducatrices, médiatrice sociale, bénévole, Audrey, Hélène, Manu la responsable.

Film à la fois drôle et poignant. Poignant parce que la misère de chacune est là, sur leur visage, sur leur corps, dans leurs colères, dans leurs silences, dans leur fuite ; leur langage est cru, parce qu'elles voudraient bien y croire à tout ce discours sur l'autonomie, qui leur est servi partout : il faut vouloir s'en sortir, trouver un emploi, une chambre, pourquoi pas un mari, des enfants...mais en même temps elles sont modestes, elles n'y croient plus...Ainsi Chantal, femme forte, écrasée et relevant la tête, qui refuse de taire à chaque nouvel employeur que c'est en prison qu'elle a acquis ses compétences. Telle autre à qui on a trouvé une chambre qui revient un jour plus tard. Elle ne peut y rester sans voir personne. Les TS se désolent de ces échecs récurrents, s'épuisent à devoir toujours recommencer la même chose. Dans un sursaut elles organisent des ateliers compétences, « tout le monde sait faire quelque chose », les femmes se coachent entre elles, s'exercent au recyclage d'appareils, font une fête pour vendre : longue séquence pleine d'entrain et de

gaieté. D'un repaire de femmes écrasées par l'impuissance, l'inutilité, se construit un groupe affairé, souvent joyeux, parfois en affrontement mais vivant. Alors qu'Audrey, l'ASS, se démène pour aider une jeune fille totalement larguée, s'épuise dans sa propre solitude, que les TS connaissent la menace de leur « hors clou » administratif, cette solidarité des femmes entre elles et avec elles les revivifient.

Et là arrive l'adjoine au maire, les cadres de direction, la police et l'expulsion immédiate...

La fin est très belle : les femmes partantes avec leur colis empruntent un couloir de CRS jusqu'au car pour un autre centre, une ou deux préfèrent la rue, pas un mot, chacune un tee-shirt blanc avec une émoticône jaune grand sourire, les TS aussi, on se dit au revoir toujours sans un mot, l'adjoine au maire donne le signal du départ, il y a du sourire... Et quelques doigts d'honneur...

Comique et touchant comme disent certains journaux ? Comique certainement pas ; sauf à réduire des situations désespérantes où les personnes arrivent à garder la tête haute et leur dignité, voire leur humour, à une histoire comique.

J'ai aussi été sensible à ce qui court en filigrane dans cette histoire : les TS sont des travailleurs, ils ont un métier, un cadre de travail, mais ce n'est pas pour faire disparaître de la scène publique les « invisibles » ; et pour cela, ils engagent leur personne et sont parfois amenés à faire plus que ce que le règlement prévoit ; alors que, bien sûr c'est plus rapide de fermer le hangar et transporter ailleurs les femmes...Pas pour faire les malins mais parce les dégâts que provoque la misère détruisent ces femmes et que pour se reconstruire il faut être vu et reconnu par des gens avec lesquels un lien de confiance se noue ; et cela demande du temps, de l'inventivité, de l'énergie et probablement des formes de générosité.

Brèves

⇒ **Le CNAHES obtient de nouveau un agrément pour accueillir des jeunes en service civique**

Fort d'une expérience de trois années durant laquelle nous avons accueilli 14 jeunes volontaires, le conseil d'administration du CNAHES, a décidé de solliciter un renouvellement de son agrément à ce titre.

Le bilan de cet engagement est en effet très positif. Les délégations qui y ont eu recours ont apprécié le concours de ces jeunes à leurs diverses activités : recueil de témoignages, préparation de colloque, contribution au traitement d'archives ont ainsi connu une dynamique supplémentaire. De leur côté, les jeunes accueilli.e.s nous ont fait retour de l'intérêt qu'ils y ont trouvé : découverte d'un secteur d'activité nouveau, richesse des contacts, acquisition de connaissances, développement de compétences parfois insoupçonnées. Certains d'entre eux ont d'ailleurs décidé de continuer l'aventure avec nous en adhérant au CNAHES et en poursuivant cette collaboration transgénérationnelle mutuellement enrichissante.

On ne peut que regretter les aléas administratifs qui ont retardé l'étude de notre dossier, le renouvellement de notre agrément pour trois ans (2018 à 2020) ne nous étant parvenu que le 18 décembre 2018 !

Nous pourrions néanmoins accueillir dès 2019 une dizaine de nouveaux jeunes volontaires, répartis sur l'ensemble des délégations régionales désireuses de s'investir dans cet engagement citoyen.

⇒ **Une nouvelle édition du « GUIDE DES SOURCES » en fin d'année 2019**

L'assemblée générale 2019 aura lieu le 16 mai à Paris.

Nous vous y attendons nombreux.

Elle se tiendra à l'IRTS de Montrouge à 14 heures.

Vous êtes également convié-es à la **matinée d'échanges-débat** le même jour à 10 heures (même lieu) sur le thème : **L'histoire toujours dans la course face aux enjeux contemporains !**

Programme téléchargeable sur le site du Cnahes.

Depuis 25 ans, le patrimoine archivistique écrit, recueilli et répertorié par le CNAHES représente près de 1 500 mètres linéaires, dont les trois quarts ont été confiés à des services d'archives publics, le quart restant étant encore conservé dans des locaux associatifs. 60% environ de ce premier volume accessible aux chercheurs (soit 525 mètres linéaires) se trouve centralisé aux Archives nationales (site de Pierrefitte), tandis que les autres 40% sont consultables dans les différents centres d'Archives départementales.

En 2019, le "Guide des sources" qui recense ce patrimoine va être actualisé, en adjoignant cette fois les descriptions des nombreux témoignages recueillis dans différentes régions. Cette opération sera l'occasion de réinterroger les axes de notre prospection, le "reste à faire", en essayant de repérer, cartographier à la fois les champs thématiques et les territoires peu ou non couverts.

La lettre du CNAHES

Directeur de la publication :

Bernard Heckel

63, rue Croulebarbe 75013 Paris

ISSN 1777-3431

info@cnahes.org - www.cnahes.org

La lettre est éditée sous Publisher avec le concours de NEXEM et d'Alice Minier, routée par des militants du CNAHES Ile-de-France